



## Le patrimoine mondial et les guerres: La destruction de Hatra et de Nimrud

Par [Prof. Jules Dufour](#)

Mondialisation.ca, 04 mars 2021

10 mars 2015

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Histoire](#),  
[société et culture](#)

Analyses: [IRAK](#), [SYRIE](#)

*Il y a vingt ans ce mois-ci, les Talibans afghans ont fait sauter les Bouddhas de Bamiyan en mille morceaux ; aujourd'hui, on ne peut les voir que sous forme d'hologrammes en 3D. ([Pepe Escobar](#)). En mars 2015, les sites historiques de Hatra et Nimrud ont été détruits en par le groupe État islamique. Nous publions de nouveau l'article du regretté géographe Jules Dufour sur ce massacre du patrimoine syrien et mondial.*

---

La destruction des sites historiques et patrimoniaux de Hatra et de Nimrud situés en Irak par les djihadistes du groupe État islamique (EI), a été condamnée par l'Unesco et par l'ensemble de la communauté internationale. Cette opération barbare a soulevé l'indignation et la colère un peu partout dans le monde.

Nous avons tous encore dans la mémoire la destruction du paysage culturel de la Vallée de Bamiyan, en Afghanistan. Ce paysage avait été inscrit en même temps sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2003. Selon l'Unesco, il est dans un état de conservation fragile dû à l'abandon et aux opérations militaires et de dynamitage. Plusieurs biens naturels sont aussi inscrits sur la Liste des sites du Patrimoine en péril à cause de la guerre. En RDC, par exemple, les cinq parcs nationaux inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial, soit celui de la Garamba , celui de Kahuzi-Biega , celui de la Salonga , celui des Virunga et la Réserve de faune à okapis se retrouvent sur la Liste des biens naturels en péril en raison de la guerre et des troubles civils. Ces sites sont inscrits sur cette liste depuis 1994.

La Liste du Patrimoine mondial en péril compte présentement 46 sites dont près du tiers se trouve dans un pays frappé par la guerre, un contexte destructeur dans lequel il est extrêmement difficile d'assurer la sauvegarde et la protection des biens patrimoniaux. Les cinq biens de la Syrie sont sur cette liste (figure 1) de même que ceux de l'Afghanistan. Ceux de l'Irak le seront sans doute dans un avenir rapproché (<http://whc.unesco.org/fr/peril/>).

Il faut bien comprendre le contexte dans lequel ces vestiges se retrouvent. L'Irak est un pays qui a été fortement éprouvé par trois guerres depuis 1980. On les dénomme les guerres du Golfe. La première, celle contre l'Iran, a été très dévastatrice et très meurtrière. Elle s'est déroulée entre septembre 1980 et août 1988. Elle a fait entre 500 000 et 1 200 000 victimes ([wikipedia.org](http://wikipedia.org)). La seconde opposa l'Irak de Saddam Hussein à une coalition

de 34 États, avalisée par l'Organisation des Nations unies entre 1990 et 1991. La « troisième guerre » se référant à l'invasion du pays par les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays coalisés s'est déroulée à partir de 2003 et s'est arrêtée officiellement en décembre 2011 avec le retrait des forces américaines. Ces guerres ont dévasté les infrastructures du pays et ont fait des centaines de milliers de morts ([mondialisation.ca](http://mondialisation.ca)). Ces sites historiques ont donc été au cœur d'un pays dévasté correspondant en partie au territoire de la Mésopotamie.

Nous présentons, ici, la liste des biens en péril (tableau 1 annexé) et les critères de leur inscription et nous donnons ensuite un aperçu de la valeur patrimoniale des sites qui ont été détruits. Il importe de noter que seul le site Hatra se trouve sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Celui de Nimrud a une très grande valeur historique mais n'apparaît pas sur la Liste.

### **I. La Liste des sites du Patrimoine en péril**

La Liste du patrimoine mondial en péril est conçue «pour informer la communauté internationale des conditions menaçant les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial et pour encourager des mesures correctives». Vous trouverez la liste des sites en péril avec la date de leur inscription (Tableau 1 à l'annexe 1). Pour localiser les sites voir la carte interactive sur le site Internet suivant : <http://whc.unesco.org/fr/peril/>

**Figure 1. Une ruelle du souk d'Alep en Syrie détruite par la guerre (AFP/Miguel Medina). Un site du patrimoine mondial en péril**



Source : [http://tipaza.typepad.fr/mon\\_weblog/2013/06/six-sites-syriens-sur-la-liste-du-patrimoine-en-p%C3%A9ril.html](http://tipaza.typepad.fr/mon_weblog/2013/06/six-sites-syriens-sur-la-liste-du-patrimoine-en-p%C3%A9ril.html)

Dans le processus d'application de la Convention du patrimoine mondial, pour qu'un bien culturel soit inscrit sur la liste des biens en péril, il faut que le péril soit prouvé :

«Le bien est menacé par un danger prouvé, précis et imminent, tel que : altération grave des matériaux ; altération grave des structures et/ou du décor

; altération grave de la cohérence architecturale et urbanistique ; altération grave de l'espace urbain ou rural, ou de l'environnement naturel ; perte significative de l'authenticité historique ; dénaturation grave de la signification culturelle».

«Il est inscrit sur la liste quand le bien est confronté à des menaces graves qui pourraient avoir des effets nuisibles sur ses caractéristiques essentielles, menaces telles que : modification du statut juridique du bien, de nature à diminuer le degré de protection ; carence d'une politique de conservation ; menaces du fait de projets d'aménagement du territoire ; menaces du fait de plans d'urbanisme ; **conflit armé venant ou menaçant d'éclater**; impacts menaçants de facteurs climatiques, géologiques ou d'autres facteurs environnementaux».

«L'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial en péril permet au Comité d'accorder immédiatement au bien menacé une assistance dans le cadre du Fonds du patrimoine mondial. Elle alerte également la communauté internationale dans l'espoir que celle-ci se mobilise pour sauver les sites concernés. Elle permet aux spécialistes de la conservation de répondre efficacement à des besoins spécifiques. En fait, la simple perspective d'inscription d'un site sur cette Liste est souvent efficace et peut déclencher l'adoption rapide de mesures de conservation».

«L'inscription de tout site sur la Liste du patrimoine mondial en péril exige du Comité qu'il élabore et adopte, en concertation avec l'État partie concerné, un programme de mesures correctives et qu'il suive ensuite l'évolution de l'état du site. Tout doit être fait pour restaurer les valeurs du site afin de permettre son retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril dès que possible» (<http://whc.unesco.org/fr/peril/>).

## II. La destruction de Hatra et de Nimrud

Hatra, un site du patrimoine mondial et Nimrud, une cité ancienne de grande valeur patrimoniale, ont été détruits récemment en Irak par les djihadistes du groupe État islamique (EI). (figure 2). Selon la directrice de l'Unesco, Irina Bokova, « la destruction de Hatra marque un tournant dans l'effroyable stratégie de nettoyage culturel en cours en Irak » ([lemonde.fr](http://lemonde.fr)). Elle ajoute : ««Nous ne pouvons pas rester silencieux. La destruction délibérée du patrimoine culturel constitue un crime de guerre, et j'appelle tous les responsables politiques et religieux de la région à se lever contre cette nouvelle barbarie» ([lefigaro.fr](http://lefigaro.fr)).

Figure 2. **Destruction des vestiges archéologiques par l'EI dans le Musée Ninevah de Mossoul en Irak.** Photo : Associated Press



Source :  
<http://www.wsj.com/articles/nimrud-iraq-officials-denounce-islamic-states-destruction-of-ancient-site-1425653551>

Les menaces proférées par le groupe État islamique (EI) qui occupe depuis le milieu de 2014 le territoire où se situe Nimrud ont été mises à exécution selon le gouvernement irakien. Avant les événements de Nimrud l’EI a détruit d’autres lieux saints y compris la Mosquée du prophète Jonas à Mossoul. Au début de 2015, L’EI annonce son intention de détruire plusieurs objets anciens, parce qu’ils sont des images taillées ou sont, en d’autres mots, des représentations non islamiques. Il en fut ainsi pour des milliers de livres et de manuscrits qui ont disparu des bibliothèques de Mossoul (<http://en.wikipedia.org/wiki/Nimrud#Destruction>).

En février 2015, L’EI détruit les monuments akkadiens au Musée de Mossoul (figure 2) et, le 5 mars, l’Irak annonce que les militants bulldozent Nimrud et son site archéologique parce que ces lieux sont blasphématoires selon l’un des attaquants : «Ces ruines qui sont derrière moi sont des idoles et des statues que les gens dans le passé ont utilisées pour adorer à la place d’Allah. Le Prophète Mahomet décrocha les idoles avec ses mains nues quand il est allé à la Mecque. Notre prophète nous a ordonné d’abattre et de détruire les idoles et, eux, les compagnons du prophète l’ont fait quand ils ont conquis le pays» L’EI a aussi exprimé son intention de détruire les portes de la ville restaurée à Ninive. L’EI a aussi poursuivi la démolition des vestiges archéologiques dans la ville ancienne de Hatra (<http://en.wikipedia.org/wiki/Nimrud#Destruction>).

### **Hatra**

«Grande cité fortifiée sous l’influence de l’Empire parthe et capitale du premier royaume Arabe, Hatra résista deux fois aux Romains, en 116 et en 198, grâce à sa muraille renforcée de tours. Les vestiges de la ville, et en particulier les temples où l’architecture grecque et

romaine se combine avec des éléments de décor d'origine orientale, témoignent de la grandeur de sa civilisation» (<http://whc.unesco.org/fr/list/277>). Cette cité, vieille de 2 000 ans, est située dans la province de Ninive, à 110 km au sud de Mossoul (figure 3). (<http://whc.unesco.org/fr/list/277>). L'évaluation des dommages infligés à la cité n'a pas encore été faite étant donné que le site se situe dans un territoire encore contrôlé par l'EI.

Figure 3. **Grande cité d'Hadra**



Source

[http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/03/07/irak-l-unesco-denonce-la-destruction-par-l-ei-de-la-cite-antique-de-hatra\\_4589455\\_3218.html](http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/03/07/irak-l-unesco-denonce-la-destruction-par-l-ei-de-la-cite-antique-de-hatra_4589455_3218.html)

### **Nimrud - Autres appellations : Kalhu, Calah, Kalakh**

Kalkhu (en arabe : *kālḥū*, كالحو), aussi nommée Kalhu, forme ancienne Kawalkhum, et Kalakh dans l'Ancien Testament, fut l'une des grandes capitales néo-assyriennes et correspond aux sites actuels de Nimrud, qui tire son nom du héros biblique Nimrod, et de Tell Azar qui recèle les ruines de « Fort Salmanazar ». La ville, construite sur une falaise surplombant le Tigre à l'ouest, était située à 35 km de Ninive (Faubourg de Mossoul actuellement), et contrôlait le Zab supérieur et le Tigre. Il s'agit de l'une des plus grandes villes anciennes connues s'étendant sur environ 360 ha, dont 20 sont occupés par l'acropole (Nimrud) (figures 4 à 6) (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Kalkhu>). Les sculptures, les statues et autres objets d'art sont d'une grande beauté et d'une valeur incomparable (figures 7 et 8).

Figure 4. **Localisation de Nimrud**



Source : [http://news.bbcimg.co.uk/media/images/81438000/png/\\_81438815\\_iraqnimrud4640315.cxp.png](http://news.bbcimg.co.uk/media/images/81438000/png/_81438815_iraqnimrud4640315.cxp.png)

Figure 5. **L'empire assyrien**

Source : <http://www.lefigaro.fr/culture/2015/03/06/03004-20150306ARTFIG00033-l-etat-islamique-detruit-au-bulldozer-les-vestiges-d-une-cite-assyrienne-en-irak.php>

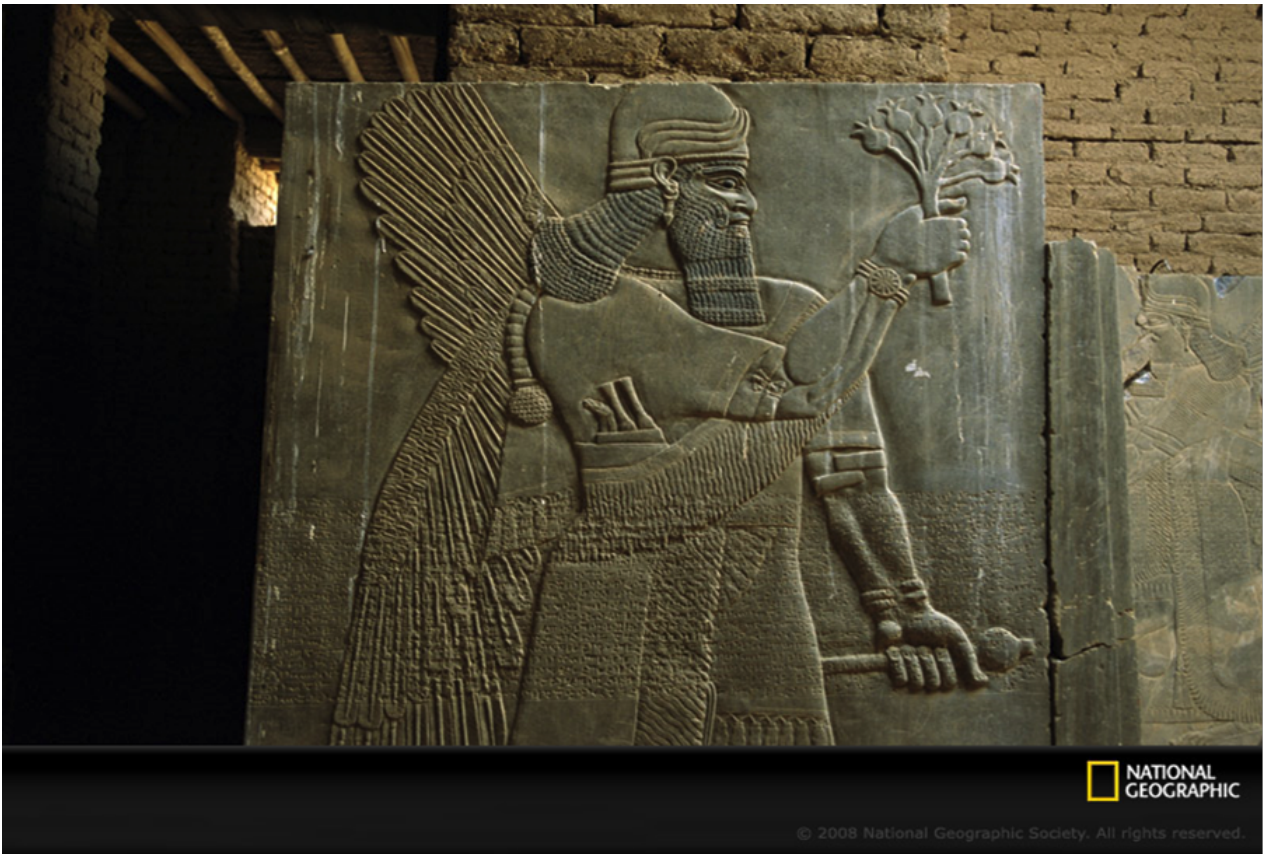


Figure 6. **La cité antique de Nimrud - Reconstitution**



Source : <http://oracc.museum.upenn.edu/nimrud/>

**Figure 7. Bas-reliefs du palais de Nimrud (c. 883-859 B.C.), gypsum alabaster, British Museum, London**



Source : [theartblog.org](http://theartblog.org)



Figure 8. **Un Lamassu, taurau à figure humaine**

Source : <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-31760656>

### **Conclusion**

La destruction de Hatra et de Nimrud a été perpétrée dans un pays ravagé par la guerre depuis plus de deux décennies. L'Irak est, en effet, le théâtre d'une guerre d'invasion qui perdure. Des sentiments d'indignation se sont exprimés avec raison devant ce travail de destruction de sites archéologiques de grande valeur appartenant au patrimoine de l'Humanité. Il importe, cependant, de développer des sentiments encore plus profonds de colère devant le bilan des victimes des guerres et des sanctions qui ont affligé le pays depuis tant d'années. Il ne faut pas l'oublier. En juillet 2008, selon les données disponibles les plus fiables le total des morts dus à la troisième guerre du Golfe se situait entre 86 017 et 93 936 (<http://www.iraqbodycount.org/>), des chiffres très conservateurs. Les hostilités se sont poursuivies depuis : « Cette guerre a fait des milliers de victimes du côté irakien et beaucoup de réfugiés (environ 200 000 Irakiens) ont tout perdu en fuyant leur pays vers la Syrie, la Turquie et l'Iran. De 2003 à 2015, 10 000 femmes ont été enlevées ou victimes de la traite pour l'esclavage sexuel, la prostitution ou la rançon selon un rapport du Minority Rights Group International and the Ceasefire Centre for Civilian Rights, publié le 19 février 2015. 3 000 femmes yézidiennes ont notamment été vendues par l'État islamique rien qu'en 2014. 14 000 femmes ont également été tuées lors du conflit » ([wikipedia.org](http://wikipedia.org)).

Les ressentiments contre ceux qui détruisent les établissements humains et causent la mort de centaines de milliers de personnes doivent pouvoir s'exprimer davantage comme on a pu l'observer pour la destruction des sites historiques de Hatra et de Nimrud. Malheureusement, la presse internationale ne fait que louer les exploits des forces armées qui ne sont que les instruments de l'impérialisme. N'oublions pas que celui-ci n'hésite pas à bombarder et à tuer lorsque ses intérêts sont menacés.

**Jules Dufour**

pour [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca)



## Références

DUFOUR, Jules. 2008. **Les guerres d'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak: un bilan horrifiant de portée mondiale.** Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 22 juillet 2008. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/les-guerres-d-occupation-de-l-afghanistan-et-de-l-irak-un-bilan-horrifiant-de-port-e-mondiale/9645>

EURONEWS. 2015. **Irak : le site archéologique de Nimrud détruit par l'EI.** Le 6 mars 2015. En ligne : <http://fr.euronews.com/2015/03/06/irak-le-site-archeologique-de-nimrud-detruit-par-l-ei/>

LE FIGARO.FR. 2015. **L'État islamique détruit au bulldozer les vestiges d'une cité assyrienne en Irak.** En ligne : <http://www.lefigaro.fr/culture/2015/03/06/03004-20150306ARTFIG00033-l-etat-islamique-detruit-au-bulldozer-les-vestiges-d-une-cite-assyrienne-en-irak.php>

LE MONDE.FR ET REUTERS. 2015. **Irak : l'Unesco dénonce la « destruction » par l'EI de la cité antique de Hatra.** Le 7 mars 2015. En ligne : [http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/03/07/irak-l-unesco-denonce-la-destruction-par-l-ei-de-la-cite-antique-de-hatra\\_4589455\\_3218.html](http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/03/07/irak-l-unesco-denonce-la-destruction-par-l-ei-de-la-cite-antique-de-hatra_4589455_3218.html)

LÉVEILLÉ, Jean-Thomas. 2015. **«C'est lamentable». La destruction de la cité antique de Nimrud par l'EI soulève l'indignation.** Journal Le Soleil, le 7 mars 2015, p. 29.

SALAMA, Vivian et Cara Anna. 2015. **La destruction de Nimrud sème la colère.** The Associated Press. Journal Metro. Le 7 mars 2015. En ligne : <http://journalmetro.com/monde/732652/la-destruction-de-nimrud-seme-la-colere/>

RADIO-CANADA. 2015. **L'EI détruit des vestiges de la cité antique de Nimrud en Irak.** Le 6 mars 2015. En ligne : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2015/03/06/003-ei-vestiges-nimrud-irak.shtml>

UNESCO. **Patrimoine mondial en péril.** En ligne : <http://whc.unesco.org/fr/158/>

UNESCO. **Convention du patrimoine mondial.** En ligne : <http://whc.unesco.org/fr/convention/>

WIKIPEDIA. **Nimrud.** En ligne : <http://en.wikipedia.org/wiki/Nimrud>

WIKIPÉDIA. **Guerre d'Irak.** En ligne : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre\\_d'Irak#Exemples\\_de\\_sc.C3.A8nes\\_de\\_guerre\\_.28vid.C3.A9os.29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d'Irak#Exemples_de_sc.C3.A8nes_de_guerre_.28vid.C3.A9os.29)

## Vidéos

TELE. 2015. **L'EI aurait détruit le site archéologique de Nimrud, selon le gouvernement irakien.** En ligne : <http://www.itele.fr/monde/video/lei-aurait-detruit-le-site-archeologique-de-nimrud-selon-le-g>

THE GUARDIAN. **Outcry over Isis destruction of ancient Assyrian site of Nimrud**. En ligne : <http://www.theguardian.com/world/2015/mar/06/isis-destroys-ancient-assyrian-site-of-nimrud>

## Annexe 1

Tableau 1. **La Liste du patrimoine mondial en péril**. Voir la liste: <http://whc.unesco.org/fr/peril/>

*Jules Dufour, Ph.D., C.Q., géographe, Professeur émérite, Membre de la Commission mondiale des Aires protégées de l'Union Internationale de la nature (UICN), Consultant du Bureau International de la Paix, Membre du Cercle universel des Ambassadeurs de la Paix.*

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Prof. Jules Dufour](#), Mondialisation.ca, 2021

Articles Par : [Prof. Jules Dufour](#)

### A propos :

Jules Dufour, Ph.D., C.Q., géographe et professeur émérite. Chercheur-associé au Centre de recherche sur la Mondialisation, Montréal, Québec, Canada.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)